

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [12]

Artikel: Su-sucre

Autor: Lempen, Silva

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Décembre 1983

LE SOTTISIER	4
MANIFESTATION PACIFISTE : UNE LECTRICE RACONTE	5
ELECTIONS FÉDÉRALES : NOTRE BILAN	6
SUISSE EN BREF	8
INTERNATIONAL	9
DOSSIER : LE TEMPS « LIBRE »	10
LES DANSEUSES DU « VELVET »	14
MARTHA I. MOIA, ANTHROPOLOGUE	15
D'UN CANTON À L'AUTRE	16
FEMMES UNIVERSITAIRES : RÉFLEXION SUR L'AVENIR	19
GERTRUDE GIRARD-MONTET	20
LIVRES	22
FRANCE THÉORET, ECRIVAINNE QUÉBECOISE	24

L'équipe de FS vous souhaite de très bonnes fêtes et vous donne rendez-vous en janvier. Délai de rédaction pour le numéro de janvier : mardi 6 décembre.

Su-sucre

Dans une interview accordée à notre consoeur alémanique *Mir Fraue* (numéro de novembre), Heinz Allenspach, représentant des patrons suisses, affirme que les revendications des femmes en matière d'égalité des salaires, d'aménagement des horaires et de congé de maternité desservent leurs intérêts sur le marché du travail. Par contre, précise-t-il, il est toujours possible de s'entendre entre gens raisonnables pour régler les cas particuliers, en-dehors des pressions juridiques.

A l'heure où un vent frisquet souffle sur l'emploi des femmes, les travailleuses, en tant qu'individus, n'ont guère d'autre choix que de se soumettre au chantage insidieux recelé par de tels propos, même si finalement le su-sucre promis aux petites filles sages reste dans la main de l'employeur. C'est bien pourquoi, par exemple, les comités du 14 juin qui existent dans certains cantons n'arrivent pas à faire démarrer l'ombre d'un procès pour discrimination salariale.

Mais s'il est compréhensible qu'une salariée se préoccupe avant tout de défendre son poste de travail, il serait inadmissible que l'opinion et la presse féministe acceptent sans broncher le marché qui leur est implicitement proposé.

D'abord, parce que les avantages qu'on nous fait miroiter en échange d'une attitude accommodante dépendent du bon vouloir de chaque patron. Il en est de très généreux, et ouverts à la cause des femmes ; mais peut-on s'attendre à ce qu'ils agissent spontanément, et sans y être obligés par la loi, dans un sens qu'ils jugent contraire aux intérêts de leur entreprise ? M. Allenspach déclare, dans cette même interview, qu'il faut attendre d'avoir réalisé des bénéfices pour pouvoir les distribuer. D'un point de vue économique, seuls les naïfs lui donneront tort. Il n'en reste pas moins que, suivant cette logique, les femmes ne sont pas près de toucher les dividendes de leur discrétion.

Par ailleurs, l'histoire du suffrage féminin et celle de l'égalité des droits sont là pour nous rappeler que seules l'audace et la ténacité finissent par donner des fruits. C'est vrai, certaines causes ont été durablement compromises par les séquelles d'un échec, comme la libéralisation de l'interruption de grossesse. Mais il n'y a pas que l'issue immédiate qui compte dans un combat. Il y a aussi la dignité de ceux (celles) qui le mènent. Il y a l'affirmation d'une volonté qui, momentanément, peut transcender le calcul mais qui, à long terme, paye toujours plus que la résignation.

Silvia Lempen

